

Note de service

DESTINATAIRES : À tous les utilisateurs des services de biologie médicale de l'Hôpital Charles-Le Moyne

EXPÉDITEUR : Dr Anton Mak, microbiologiste, chef du service de microbiologie médicale et maladies infectieuses
Marie-Claude Martel, chef de service laboratoire HCLM et du centre désigné de la banque de sang
Direction régionale des laboratoires (DRL)

DATE : Le 17 janvier 2022

OBJET : **Arrêt temporaire d'analyses de microbiologie au laboratoire de l'Hôpital Charles-Le Moyne**

Veuillez prendre note que les analyses suivantes sont temporairement cessées au laboratoire de microbiologie de l'Hôpital Charles-Le Moyne :

- Lecture de lames de frottis vaginaux
- Recherche de mycoses superficielles (cheveux, poils, squames, ongles)
- Recherche de levures dans le vagin et les spécimens oropharyngés
- Recherche de parasites par microscopie
- Détection de parasites dans les selles par TAAN (PCRPA)
- Détection du virus de l'herpès simplex (HSV-1/2) dans les spécimens muco-cutanés par TAAN

Cette interruption d'analyse prend effet immédiatement et sera maintenue jusqu'à nouvel ordre.

Si un médecin juge que l'analyse est essentielle à la prise en charge adéquate de son patient, la demande devra être justifiée auprès du microbiologiste au laboratoire. Tout autre spécimen ci-haut mentionné reçu sera rejeté avec le commentaire explicatif « *en raison de la pandémie de COVID-19, cette analyse est temporairement non disponible et ne sera pas effectuée* ».

Si de plus amples informations étaient nécessaires, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec le laboratoire de microbiologie de l'Hôpital Charles-Le Moyne.

Merci de votre habituelle collaboration.